

Enseignement spécifique d'histoire-géographie des séries économique et sociale et littéraire - classe terminale

NOR : MENE1119430A

arrêté du 12-7-2011 - J.O. du 20-9-2011

MEN - DGESCO A3-1

Vu code de l'éducation ; arrêté du 27-1-2010 modifié ; avis du CSE du 9-6-2011

Article 1 - Le programme de l'enseignement spécifique d'histoire-géographie en classe terminale des séries économique et sociale (ES) et littéraire (L) est fixé conformément à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté entrent en application à la rentrée de l'année scolaire 2012-2013.

Article 3 - Les dispositions relatives à l'enseignement de l'histoire-géographie en classe terminale de l'arrêté du 30 juillet 2002 fixant le programme de l'enseignement de l'histoire-géographie dans le cycle terminal des séries générales sont abrogées à la rentrée de l'année scolaire 2012-2013.

Article 4 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 12 juillet 2011

Pour le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
et par délégation,

Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Michel Blanquer

Annexe

Programme de l'enseignement spécifique d'histoire-géographie Classe terminale des séries ES et L

Préambule

La classe de première a permis d'approfondir l'approche synthétique et problématisée propre à l'enseignement de l'histoire et de la géographie au lycée et de répondre, grâce à la recherche du sens et à l'exercice du raisonnement et de l'esprit critique, aux finalités culturelles, civiques et intellectuelles de cet enseignement.

En classe de terminale des séries ES et L, l'histoire et la géographie font partie des enseignements obligatoires. Les programmes de cette classe, identiques pour les deux séries, donnent des clés pour une lecture historique et géographique du monde actuel. Les modalités de leur mise en œuvre s'inscrivent dans la continuité de celles des programmes des classes de seconde et de première :

- parité horaire entre les deux disciplines ;
- place importante des études de cas en géographie et des études délimitées et mises en perspective en histoire ;
- utilisation des technologies de l'information et de la communication ;
- liberté et responsabilité pédagogiques du professeur qui peut construire son itinéraire, non seulement au sein de chacun des programmes d'histoire et de géographie, mais encore en les articulant, autant qu'il le jugera nécessaire,

autour de points de convergence.

Cette mise en œuvre doit également préparer les élèves à la poursuite d'études supérieures grâce à l'acquisition de connaissances et à l'approfondissement des capacités et des méthodes figurant dans le tableau qui suit et qui ont été progressivement maîtrisées de la seconde à la première. Dans cette perspective, une attention soutenue sera particulièrement accordée au développement du sens critique et à l'organisation d'un travail autonome.

Capacités et méthodes

I - Maîtriser des repères chronologiques et spatiaux

1) Identifier et localiser	- nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques - nommer et localiser les grands repères géographiques terrestres
	- situer et caractériser une date dans un contexte chronologique - nommer et localiser un lieu dans un espace géographique
2) Changer les échelles et mettre en relation	- situer un événement dans le temps court ou le temps long - repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projection différents
	- mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques)
	- confronter des situations historiques ou/et géographiques

II - Maîtriser des outils et méthodes spécifiques

1) Exploiter et confronter des informations	- identifier des documents (nature, auteur, date, conditions de production)
	- prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire
	- cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire et le mettre en relation avec la situation historique ou géographique étudiée
	- critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.)
2) Organiser et synthétiser des informations	- décrire et mettre en récit une situation historique ou géographique
	- réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types

	(évolution, répartition)
	- rédiger un texte ou présenter à l'oral un exposé construit et argumenté en utilisant le vocabulaire historique et géographique spécifique
	- lire un document (un texte ou une carte) et en exprimer oralement ou par écrit les idées clés, les parties ou composantes essentielles ; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description
3) Utiliser les Tic	- ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires

III - Maîtriser des méthodes de travail personnel

1) Développer son expression personnelle et son sens critique	- utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en ligne (internet, intranet de l'établissement, blogs)
	- développer un discours oral ou écrit construit et argumenté, le confronter à d'autres points de vue
	- participer à la progression du cours en intervenant à la demande du professeur ou en sollicitant des éclairages ou explications si nécessaire
2) Préparer et organiser son travail de manière autonome	- prendre des notes, faire des fiches de révision, mémoriser les cours (plans, notions et idées clés, faits essentiels, repères chronologiques et spatiaux, documents patrimoniaux)
	- mener à bien une recherche individuelle ou au sein d'un groupe ; prendre part à une production collective
	- utiliser le manuel comme outil de lecture complémentaire du cours, pour préparer le cours ou en approfondir des aspects.

Histoire - Regards historiques sur le monde actuel

Introduction

Le programme de terminale des séries ES et L se situe dans la continuité de ceux de seconde et de première. Il en reprend l'organisation thématique déclinée en questions, elles-mêmes abordées à partir d'études précises. Il permet d'acquérir des connaissances et d'approfondir des capacités et des méthodes acquises lors des deux années

précédentes, en accordant une grande place à l'organisation du travail autonome et au travail critique sur les sources. Parmi ces dernières, les productions artistiques doivent faire l'objet d'une attention particulière, conformément aux objectifs de l'enseignement de l'histoire des arts.

Ce programme, qui offre l'opportunité de développer une réflexion historique et d'appréhender les démarches de la discipline, est ainsi de nature à préparer les élèves aux exigences de l'enseignement supérieur en leur permettant d'approfondir leur réflexion historique et d'appréhender les démarches de la discipline.

Le fil conducteur du programme

Le programme propose un éclairage des enjeux majeurs du monde actuel à partir du regard spécifique de l'historien. Afin de faire comprendre d'emblée ce qui caractérise ce regard, le premier thème est consacré à une réflexion sur la discipline, montrant ce qui différencie l'histoire d'autres rapports des sociétés à leur passé, le rapport patrimonial et le rapport mémoriel, et mettant en évidence la démarche critique de l'historien et ses outils. Les trois thèmes suivants (« Idéologies, opinions et croyances en Europe et aux États-Unis de la fin du XIX^{ème} siècle à nos jours », « Puissances et tensions dans le monde de la fin de la Première Guerre mondiale à nos jours », « Les échelles de gouvernement dans le monde de la fin de la Seconde Guerre mondiale à nos jours ») ont été choisis de façon à ce que soient abordés des sujets essentiels à la compréhension du monde actuel, en faisant appel à des temporalités différentes adaptées à chacun des thèmes.

Pour traiter le programme

Les quatre thèmes sont déclinés en dix questions dont la mise en œuvre se fait à partir d'études reliées aux problématiques des thèmes et des questions. Loin de constituer une juxtaposition d'objets singuliers, ces études, choisies en fonction de leur pertinence pour faire comprendre une période et/ou un phénomène historique, doivent être sous-tendues par une problématique et impliquent une mise en perspective par rapport à la question traitée. Le professeur exerce pleinement sa liberté et sa responsabilité pédagogiques. Il a la possibilité de construire son propre itinéraire en traitant les thèmes dans un ordre différent de celui de leur présentation, à l'exclusion du thème 1 qui doit ouvrir obligatoirement la mise en œuvre du programme. À l'intérieur de chaque thème, les questions peuvent être traitées dans un ordre différent.

Thème 1 - Le rapport des sociétés à leur passé (9-10 heures)

Questions	Mise en œuvre
Le patrimoine : lecture historique	Une étude au choix parmi les trois suivantes : - Le centre historique de Rome ; - La vieille ville de Jérusalem ; - Le centre historique de Paris.
Les mémoires : lecture historique	Une étude au choix parmi les deux suivantes : - L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France ; - L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie.

Thème 2 - Idéologies, opinions et croyances en Europe et aux États-Unis de la fin du XIX^{ème} siècle à nos jours (15-17 heures)

Questions	Mise en œuvre
Socialisme et mouvement ouvrier	Socialisme, communisme et syndicalisme en Allemagne depuis 1875.
Médias et opinion publique	Médias et opinion publique dans les grandes crises politiques en France depuis l'affaire Dreyfus.
Religion et société	Religion et société aux États-Unis depuis les années 1890.

Thème 3 - Puissances et tensions dans le monde de la fin de la Première Guerre mondiale à nos jours (17-18 heures)

Questions	Mise en œuvre
Les chemins de la puissance	- Les États-Unis et le monde depuis les « 14 points » du Président Wilson (1918). - La Chine et le monde depuis le « mouvement du 4 mai 1919 ».
Un foyer de conflits	Le Proche et le Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis la fin de la Première Guerre mondiale.

Thème 4 - Les échelles de gouvernement dans le monde de la fin de la Seconde Guerre mondiale à nos jours (16-17 heures)

Questions	Mise en œuvre
L'échelle de l'État-nation	Gouverner la France depuis 1946 : État, gouvernement et administration. Héritages et évolutions.
L'échelle continentale	Le projet d'une Europe politique depuis le congrès de La Haye (1948).
L'échelle mondiale	La gouvernance économique mondiale depuis 1944.

En histoire, comme en géographie, le programme est conçu pour être traité dans un horaire annuel de 57 à 62 heures.

Géographie - Mondialisation et dynamiques géographiques des territoires

Introduction

Ce programme se situe dans le prolongement de celui des classes de seconde et de première, tant du point de vue des connaissances que des capacités et des méthodes à acquérir par les élèves. La classe de terminale doit permettre une préparation à l'enseignement supérieur. Une attention soutenue sera ainsi accordée à l'acquisition d'une plus grande autonomie par les élèves et à l'exercice du sens critique qui fait l'objet d'un point de programme spécifique dédié à une réflexion sur les enjeux de la représentation cartographique.

Le fil conducteur du programme

En classe de première, en histoire et en géographie, une approche du processus de mondialisation a déjà été entreprise. Le programme de terminale approfondit cette thématique et l'articule avec d'autres grilles de lecture du monde ; le phénomène de mondialisation est ainsi mis en regard avec des logiques plurielles d'organisation de l'espace mondial (géo-économiques, géopolitiques, géo-environnementales et géoculturelles). Le programme propose des approches territoriales à différentes échelles, de la ville aux grandes aires continentales, pour prendre en compte la complexité et les évolutions d'une planète mondialisée.

Pour traiter le programme

Le programme comporte huit questions organisées en trois thèmes.

Le premier thème vise à présenter et à discuter quelques grandes notions et grilles d'analyse (développement, développement durable, puissance, réseaux, mondialisation, Nord/Sud, centre/périphérie, aires de civilisation, rôle des États, etc.) permettant une lecture des territoires mondiaux. Ces outils sont mis au service de l'étude d'un espace dont la situation géographique sur la planète est complexe : la Russie. Les grilles de lecture du thème 1 seront ensuite reprises tout au long du programme. Ce thème est donc obligatoirement étudié en début d'année.

Le thème 2 aborde les dynamiques de la mondialisation. Le thème 3 porte sur trois grandes aires continentales, appréhendées chacune selon une problématique spécifique. Pour chaque aire continentale, le programme prévoit trois entrées qui éclairent cette problématique : une étude de cas, une thématique générale et l'étude d'un ou de deux États (dans ce dernier cas, l'approche est comparative). Le professeur détermine l'ordre dans lequel les thèmes 2 et 3 sont traités en fonction de son projet pédagogique. De même, au sein de ces thèmes 2 et 3, les différentes questions peuvent être abordées dans un ordre librement choisi.

Comme en classes de seconde et de première, le programme accorde une place substantielle aux études de cas ; celles-ci ont une portée générale par les problématiques qu'elles soulèvent, les méthodes qu'elles mettent en œuvre, les enjeux et les choix qu'elles illustrent.

On accordera une place essentielle à la construction de représentations cartographiques par les élèves (croquis et schémas) afin de rendre compte des multiples dimensions territoriales du programme.

Thème 1 introductif - Clés de lectures d'un monde complexe (10-11 heures)

Questions	Mise en œuvre
Des cartes pour comprendre le monde	L'étude consiste à approcher la complexité du monde par l'interrogation et la confrontation de grilles de lectures géopolitiques, géo-économiques, géoculturelles et géo-environnementales. Cette étude, menée principalement à partir de cartes, est l'occasion d'une réflexion critique sur les modes de représentations cartographiques.

Des cartes pour comprendre la Russie	Les grilles de lectures de la question 1 sont utilisées pour appréhender la complexité d'une situation géographique : - La Russie, un État-continent eurasiatique en recomposition.
---	--

Thème 2 - Les dynamiques de la mondialisation (18-20 heures)

Questions	Mise en œuvre
La mondialisation en fonctionnement	- Un produit mondialisé (étude de cas). - Processus et acteurs de la mondialisation. - Mobilités, flux et réseaux.
Les territoires dans la mondialisation	- Une ville mondiale (étude de cas). - Pôles et espaces majeurs de la mondialisation ; territoires et sociétés en marge de la mondialisation. - Les espaces maritimes : approche géostratégique.
La mondialisation en débat	- États, frontières et mondialisation. - Débats et contestations.

Thème 3 - Dynamiques géographiques de grandes aires continentales (29-31 heures)

Questions	Mise en œuvre
L'Amérique : puissance du Nord, affirmation du Sud	- Le bassin caraïbe : interface américaine, interface mondiale (étude de cas). - Le continent américain : entre tensions et intégrations régionales. - États-Unis-Brésil : rôle mondial, dynamiques territoriales.
L'Afrique : les défis du développement	- Le Sahara : ressources, conflits (étude de cas). - Le continent africain face au développement et à la mondialisation. - L'Afrique du Sud : un pays émergent.
L'Asie du Sud et de l'Est : les enjeux de la croissance	- Mumbai : modernité, inégalités (étude de cas). - L'Asie du Sud et de l'Est : les défis de la population et de la croissance. - Japon-Chine : concurrences régionales, ambitions mondiales.

En géographie, comme en histoire, le programme est conçu pour être traité dans un horaire annuel de 57 à 62 heures.

Enseignement spécifique de sciences économiques et sociales et enseignements de spécialité économie approfondie et sciences sociales et politiques de la série économique et sociale - classe terminale

NOR : MENE1119438A

arrêté du 12-7-2011 - J.O. du 20-9-2011

MEN - DGESCO A3-1

Vu code de l'éducation ; arrêté du 27-1-2010 modifié ; avis du CSE du 9-6-2011

Article 1 - Le programme de l'enseignement spécifique de sciences économiques et sociales et des enseignements de spécialité économie approfondie et sciences sociales et politiques de la classe terminale de la série économique et sociale est fixé conformément à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté entrent en application à la rentrée de l'année scolaire 2012-2013.

Article 3 - L'arrêté du 30 juillet 2002 fixant le programme de l'enseignement de sciences économiques et sociales en classe terminale de la série économique et sociale est abrogé à la rentrée de l'année scolaire 2012-2013.

Article 4 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 12 juillet 2011

Pour le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Michel Blanquer

Annexe

Programmes de l'enseignement spécifique de sciences économiques et sociales et des enseignements de spécialité économie approfondie et sciences sociales et politiques
Classe terminale de la série ES

ENSEIGNEMENT SPÉCIFIQUE

Ce programme s'inscrit dans le cadre des grandes orientations fixées pour le cycle terminal dans le préambule rédigé pour le programme de la classe de première auquel on se reportera. Il est présenté en trois colonnes : la première colonne décline chaque thème sous forme de questions ; les indications complémentaires explicitent et délimitent le contenu de chacune d'entre elles ; les notions figurant en colonne centrale, de même que les « acquis de première » rappelés en colonne 3, sont les notions indispensables pour traiter chaque question.

Les épreuves du baccalauréat portent sur l'intégralité du programme tel qu'il figure ci-dessous ; les indications complémentaires bornent ce qui est exigible.